

# Tressange

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N° 82 / JANVIER 2022

[www.tressange.fr](http://www.tressange.fr)

**mag'**

BOIS DE BURE - PREMIER PONT



# Bulletin municipal d'informations

Janvier 2022

## Sommaire

Edito .....	03
Vie municipale .....	04
Travaux et embellissement .....	16
Fêtes et cérémonies .....	18
Vie associative et sportive .....	21
Jeunesse .....	27
Concours photos .....	44
Nature et environnement .....	46
Informations pratiques .....	48



Encart central :  
Calendrier des ramassages divers  
Plan de Tressange  
Calendrier des manifestations 2022

MAIRIE – 2 place Charles de Gaulle – 57710 TRESSANGE  
Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h,  
le samedi de 10h à 12h  
Tél. 03 82 59 10 30  
Email : [mairie@tressange.fr](mailto:mairie@tressange.fr)  
Site internet : [www.tressange.fr](http://www.tressange.fr)  
Permanence de M. Le Maire sur RDV

**CONCEPTION, RÉDACTION, PHOTOS**  
Commission Communication Mairie de Tressange

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Monsieur le Maire

**IMPRESSION**  
Imprimerie Klein  
Imprimé sur du papier PEFC garanti sans chlore

Merci à M. Christian COLLIN  
pour le prêt des photos  
Merci à nos annonceurs pour leur confiance



L'année 2021 s'en est allée, sans trop d'ailleurs se soucier du triste état dans lequel elle nous abandonnait. Nous voulons bien accueillir la nouvelle en souhaitant qu'elle nous épargne le long chemin de croix que nombreux d'entre nous ont dû parcourir pour que l'espoir ne les abandonne pas.

Sans verser dans le misérabilisme, osons dire que de plus en plus de personnes souffrent et se sentent exclues de notre société. A tel point que la honte les empêche de venir demander un peu de subsides, surtout pour leur famille. Et dire que des responsables politiques, probablement aveugles, repus et autosatisfaits, affirment haut et fort que notre pays ne s'est jamais trouvé dans une situation aussi brillante.

Je ne parlerai pas des élections qui vont marquer cette année 2022. Je laisse le soin à de beaucoup plus avertis que moi, de vous inonder de leur savoir, leurs leçons, leur suprématie, leurs mensonges ! Je souhaite simplement que la démocratie triomphe de la médiocrité.

A TRESSANGE, les soucis de la municipalité sont bien plus proches de vos préoccupations quotidiennes. Les projets sont réalisés selon le calendrier qui vous a été présenté et les travaux menés dans le respect des délais indiqués.

L'année 2022 verra notamment le commencement des travaux d'aménagement extension de la mairie, la préparation des travaux de rénovation du complexe sportif, le lancement de la télésurveillance, l'urbanisation de certaines anciennes zones scolaires, etc... L'Équipe municipale ne lâche pas la bride.

Le monde associatif et sportif hisse notre Commune au meilleur niveau de la compétition. Le Centre Communal d'Action Sociale affirme son utilité. De nombreux administrés s'associent à la vie locale. C'est encourageant. Que TOUS, sans exception, soient chaleureusement remerciés pour leur attachement et leur engagement au service de « TRESSANGE LA BIEN AIMÉE ».

Que cette année nouvelle soit plus heureuse que celle qui s'achève. Pouvons-nous espérer que l'année 2022 aura raison de cette maudite pandémie qui bouleverse nos vies et annihile nos projets.

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous, mes souhaits sincères et respectueux de belle et heureuse année et bien naturellement de bonne santé.

Votre Dévoué,  
**Denis SCHITZ**

# Les décisions du Conseil

## TRAVAUX AMENAGEMENT – EXTENSION MAIRIE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a décidé la réalisation des travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie selon le projet présenté par le Cabinet d'Architecture BOLZINGER, pour un coût global de 723 472.05 € HT.

Il a arrêté le plan de financement et sollicité les subventions de l'Etat au titre de la DETR/DSIL et du Département au titre de l'opération « Ambition Moselle ».

## ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SIS 2 RUE ANDRE LE NOTRE A BURE-TRESSANGE

Le Conseil Municipal a confirmé l'intérêt qu'il avait manifesté pour l'acquisition par la Commune de l'immeuble et ses dépendances, sis 2 rue André le Notre à BURE, en vue d'y créer un pôle « Séniors » ainsi qu'une réserve foncière.

## AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX



Le Conseil Municipal a pris connaissance des conclusions du groupe de travail concernant l'aménagement d'un espace de jeux dans le lotissement « Les Arbrisseaux » à BURE. Il a arrêté l'emplacement, fixe l'enveloppe financière et décidé d'engager la consultation des entreprises.

## FIXATION DES LOYERS ET CHARGES

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une hausse de 0.83% (indice Insee) sur les loyers et charges des logements et bâtiments communaux pour l'année 2022.

## CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Considérant la recrudescence des véhicules automobiles stationnant illicitement sur le domaine public, le Conseil Municipal a décidé de souscrire une convention de délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile avec le garage HISSEL et autorisé le Maire à signer les documents s'y rapportant.

## TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer de hausse sur les taxes locales ci-dessous. Les taux suivants sont ainsi maintenus :

Taxe Foncier Bâti..... 10,95 %  
Taxe Foncier non Bâti ..... 43,22 %

La loi de finances pour 2020 prévoit la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023. A partir de 2021, les communes percevront, en compensation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements. Ainsi le taux de 25.21% indiqué sur votre taxe foncière en 2021 correspond à l'addition du taux départemental (14.26%) et du taux communal (10.95%) en 2020. La commune n'ayant pas augmenté les taux de la taxe foncière, ces modifications techniques n'ont aucun effet négatif pour le contribuable.

Département : 57 MOSELLE		Commune : 678 TRESSANGE			
TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales
Taux 2019	10,95 %	%	1,00 %	14,26 %	0,235 %
Taux 2020	10,95 %	%	1,00 %	14,26 %	0,189 %

Taxes foncières 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales
Taux 2020	25,21 %	%	1,00 %	0,189 %	
Taux 2021	25,21 %	%	1,00 %	0,142 %	

## REGLEMENT ET TARIFS « CLUB ADOS »

Le Conseil Municipal a pris acte avec satisfaction de la création d'un club Ados réservé aux jeunes de 11 à 15 ans. Ce projet est réalisé par la Commune (gestion par le Périscolaire) en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement (FOL) de la Moselle et la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Conseil Municipal a accepté le Règlement Intérieur et fixé les tarifs qui seront appliqués pour la fréquentation du Club « Ados ».

## CONTRAT « AMBITION MOSELLE » AVEC LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Le Conseil Municipal a accepté et autorisé le Maire à signer avec le Département de la Moselle le contrat relatif au dispositif de soutien financier à l'investissement des communes, intitulé « Ambition Moselle ».

Deux projets importants sont concernés dans notre commune :

- Extension et aménagement de la Mairie,
- Rénovation de la Salle des Sports



## AMENAGEMENT D'UN JARDIN PEDAGOGIQUE POUR LE PERISCOLAIRE

Prenant connaissance du dossier relatif à l'aménagement d'un jardin pédagogique pour les élèves fréquentant le périscolaire, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à ce projet qui sera réalisé sur le terrain situé rue de la Forêt face au bâtiment existant. Coût des travaux : 12 794 euros dont 50% de participation financière du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre de France Relance.

## TRAVAUX DE SECURITE ROUTIERE – FOURNITURE ET POSE DE COUSSINS BERLINOIS

Afin d'améliorer la sécurité routière et notamment la réduction de la vitesse excessive des véhicules dans les trois agglomérations de la Commune, le Conseil Municipal a envisagé la pose de coussins berlinois aux endroits stratégiques sur les Routes Départementales 59 et 952.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Situation rentrée scolaire 2021-2022

a) Groupe Scolaire « Les Crayons Magiques » : Effectifs :

- Ecole Maternelle :	104	}	251
- Ecole Élémentaire :	147	}	élèves

Stabilité par rapport à la rentrée précédente.

27 élèves proviennent de communes extérieures, soit 11 % des effectifs.

b) Périscolaire « 1, 2, 3 Soleil » :

Effectifs en progression : 193 enfants sont inscrits à la rentrée (177 l'année dernière)

- Maternelle :	66	}	193
- Élémentaire :	127	}	élèves

Le personnel d'encadrement nécessaire a été recruté.

Le mobilier complémentaire a été installé.

c) Mouvement personnel enseignant :

- Départ : \* Madame VERMONET (Maternelle)
- Arrivée : \* Madame BACKES (Maternelle)

## TRAVAUX EN FORET COMMUNALE

Le Conseil Municipal a pris connaissance des devis établis par l'ONF concernant les travaux de régénération à entreprendre dans la forêt communale de TRESSANGE située sur le ban de HAVANGE. Le Conseil Municipal a accepté le devis pour un montant de 37 800 € HT et sollicité la subvention prévue pour ces travaux à hauteur de 80%.

## ELECTIONS

Les élections **présidentielles** 2022 se dérouleront le **10 et 24 avril 2022**. Les élections **législatives** auront lieu le **12 et 19 juin 2022**.

## RECENSEMENT

Le recensement dans notre commune se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle (tricolore avec photo et signée par Monsieur le Maire). Il vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Votre participation est essentielle et OBLIGATOIRE. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, conditions de logement, etc...

*Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.*

*Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.*

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT.

**Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

Les agents recenseurs :



Michèle Morosini



Farid Chouteh



Dominique Molon



Marie-France Sartori

## ECOMOBILITE – PISTES CYCLABLES

La Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » forte de ses 75 km de pistes cyclables veut aller encore plus loin en constituant un maillage reliant tout le nord de la Moselle, jusqu'au Luxembourg et en Allemagne. Dans ce cadre il est prévu en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays-Haut – Val d'Alzette (CCPHVA) la réalisation du tronçon Bure – Nondkeil en 2022, Ludelage – Aumetz et Ludelage – Boulange les années suivantes.

## L'année en images

Notre prestataire informatique JVS a procédé à la numérisation des registres de l'état civil pour la période 1920-2012 (les actes après 2012 sont déjà informatisés). 2780 actes ont ainsi été numérisés. Cette démarche facilite la délivrance des actes en réduisant la manipulation de registres souvent lourds et encombrants.



Dans le cadre de l'exposition ESCH 2022- Capitale Européenne de la Culture, une prise de contact entre Samuel Bollendorff (reporter photographe) et Mehdi Ahoudig (réalisateur sonore) et des habitants du quartier des Arbrisseaux a eu lieu en mairie. Les journalistes vont recueillir pendant plusieurs mois les témoignages de ces personnes travaillant au Luxembourg. Le quartier des Arbrisseaux est particulièrement significatif de l'expansion démographique du secteur et d'un niveau de vie, générés en grande partie par les emplois au Grand Duché. Ces travaux seront présentés à partir d'octobre 2022 à la Massenoire – Esch Belval.

Lors de la cérémonie d'annonce officielle le 4 février 2021 à Dijon, le Ministre de la cohésion des territoires Jacqueline Gourault a remis le label Village Internet @@@ 2021 à la Commune de TRESSANGE. Pour mémoire la commune avait reçu en 2019 le label @@, soit un @ de plus. Nous citerons parmi les améliorations depuis 2019 : le déploiement de la fibre très haut débit Orange, l'application sur smartphones Panneau Pocket, la création de la page Facebook, le nouveau site internet relooké, informations et inscriptions aux services périscolaires, mercredis éducatifs et centre aéré via le logiciel Bellami. Il permet également le paiement directement au trésor public (par carte-bleue ou prélèvement).



Au cours de l'année plusieurs réunions ont eu lieu avec la Communauté d'Agglomération « « Portes de France Thionville » » concernant la mise en place du tri sélectif dans les différents bâtiments communaux (complexe, groupe scolaire et périscolaire).



Au printemps et à l'automne la Commune a organisé un nettoyage avec la mobilisation des tressangeois(es) ainsi que les membres des associations locales afin de ramasser papiers, masques, canettes le long de la départementale D52 ainsi qu'aux abords des bâtiments communaux.



Il y a eu au courant de l'année quelques mouvements au sein du personnel communal avec de gauche à droite les arrivées de : Christine BERMON (adjoint technique), Cristina NAFZIGER (adjoint d'animation), Anna PEZZE (adjoint d'animation), Matthieu BURKIC (adjoint technique), Chantal KEBERLE (adjoint technique), Nawal CHATAR (adjoint administratif à l'agence postale). Au rayon des départs Deborah RINGENWALD (adjoint d'animation) a souhaité donner une autre orientation à sa carrière.



La tenue de réunions avec les riverains de la rue Claude Kogan de Bure ainsi que ceux de la Rue Paul Verlaine de Tressange a eu lieu au cours de l'année. Le Maire a souhaité informer les habitants des travaux qui seront entrepris prochainement.



Chaque année le Maire réunit les associations locales afin d'établir ensemble le calendrier des manifestations pour l'année à venir.



Le jury des maisons fleuries a fait sa traditionnelle tournée le samedi 21 août.



Le 13 septembre la Sénatrice Catherine Belrhiti est venue en mairie rencontrer le Maire et ses adjoints.



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre l'Abbé Emmanuel Banassim prêtre modérateur de l'équipe In Solidum a rejoint Aumetz en qualité d'archiprêtre.



Le 25 octobre, la mort soudaine du Père Waldemar Krasny, aumônier, laissera un grand vide au sein de notre archiprêtre.

Cette année encore la Commune a dû hélas annuler le spectacle de Noël prévu le mercredi 15 décembre. Cependant une distribution de jouets et friandises a eu lieu à la salle des fêtes pour les enfants.





# Etat-civil 2021

## 29 Naissances



**Mya NINI NAUDIN**  
née le 24/01/2021



**Agnès CUFFARO PISCITELLO**  
née le 26/01/2021

**Ibrahim ASNOUNI**  
né le 27/01/2021

**1. Lowen LEJCZAK**  
né le 01/02/2021

**Maddie MAISAK**  
née le 07/02/2021

**Lyana ALVES**  
née le 13/02/2021

**Norah BEBON**  
née le 19/02/2021

**2. Mila PEIXOTO**  
née le 21/02/2021

**Adrian GAUTHIER**  
né le 22/02/2021

**3. Ensio AMAGLIO**  
né le 28/02/2021

**4. Camélia FAVARETTO**  
née le 09/03/2021

**Malone BAPST**  
né le 23/03/2021

**Neila CINDRAK**  
née le 26/03/2021

**Aliah GUIMBRETIERE**  
née le 25/04/2021



**5. Ylann PHILIPPE**  
né le 28/04/2021

**6. Naleya WEBER FIORESE**  
née le 03/05/2021

**Aaron SARG**  
né le 08/05/2021

**Yanis JOUAIBI**  
né le 20/05/2021

**7. Eyden MEYER**  
né le 09/06/2021

**8. Cassie KEDZIAK**  
née le 16/07/2021

**9. Anna RITZ**  
née le 14/08/2021

**Mélia MICHAUX**  
née le 07/09/2021

**Anaë CORBILLON SCHNEIDER**  
née le 14/10/2021

**10. Andréa MORETTI**  
né le 28/10/2021

**Naël DE BONI**  
né le 17/11/2021

**Asma CHOUTEH**  
née le 21/11/2021

**Louise LOPES**  
née le 22/11/2021

**Emma SANTANGELO**  
née le 24/11/2021

**11. Timéo CHEVALLIER**  
né le 09/12/2021





## 9 Mariages

- |   |               |
|---|---------------|
| <b>Fabien FAUCHEREAU &amp; Laetitia VADALA</b>          | le 16/01/2021 |
| <b>1. Maxime SCALVINI &amp; Lucie ASTURI</b>            | le 03/07/2021 |
| <b>Benoît BEBON &amp; Betty AMAR</b>                    | le 10/07/2021 |
| <b>Loïc DARADA &amp; Elodie DENNI</b>                   | le 21/08/2021 |
| <b>2. Benjamin WEIGEL &amp; Laura NADE</b>              | le 28/08/2021 |
| <b>3. Pedro ALVES MONTEIRO &amp; Carina DE CARVALHO</b> | le 04/09/2021 |
| <b>David KLEIN &amp; Elodie ZAGARIA</b>                 | le 06/11/2021 |
| <b>Sébastien PACINI &amp; Coralie ULL</b>               | le 11/12/2021 |
| <b>Jean-Yves KELLER &amp; Armelle BEATO</b>             |               |



2



1



3

## 13 Décès

**Clara BELOCCHI**  
le 06/02/2021  
âgée de 85 ans

**Marlène NOLS**  
le 22/07/2021  
âgée de 61 ans

**Marie-Annick NOIREL**  
le 13/09/2021  
âgée de 75 ans

**Mansour BOUKERROUCHA**  
le 09/12/2021  
âgée de 50 ans

**Irène SPAGNOLO**  
le 04/03/2021  
âgée de 90 ans

**Julien FRANCOIS**  
le 24/08/2021  
âgé de 63 ans

**Albert JUVAN**  
le 30/09/2021  
âgé de 86 ans

**Louis PITTORITTO**  
le 13/12/2021  
âgé de 79 ans

**Ginette DE TOFFOLI**  
le 12/04/2021  
âgée de 81 ans

**Nathalie PERILLAT-BOITEUX**  
le 28/08/2021  
âgée de 50 ans

**Léonard MARCHESE**  
le 15/11/2021  
âgé de 89 ans

**Claude FEDRIZZI**  
le 04/05/2021  
âgé de 65 ans

**Marie-Madeleine LEONARD**  
le 27/11/2021  
âgée de 82 ans



## Centenaires



**Andréina MARCONI**, la doyenne de la Commune a fêté ses 100 ans. Pour l'occasion la Municipalité a organisé une petite réception avec la famille le samedi 4 décembre. Ce sont quatre générations qui se sont retrouvées afin de célébrer ensemble cet anniversaire.



**Elisabeth DI MARCO** a fêté le 22 décembre son 100<sup>e</sup> anniversaire à la résidence "Les Jardins de la Vire" à Ville Houdlemont. Une délégation municipale s'est rendue sur place pour lui offrir fleurs et cadeau.

## ACTIONS ET PROJETS DU CCAS

### Restos du cœur

La collecte 2020 prévue en novembre avait été reportée en raison de la pandémie. Les 10 et 11 février elle a pu se dérouler à la salle des fêtes dans le respect des protocoles sanitaires.

**Un immense MERCI aux habitants de la commune pour leur générosité.** Ce sont **920 KILOS** de denrées alimentaires et produits d'hygiène qui ont été récoltés.

Cette même opération a été reconduite les 17 et 18 novembre pour l'année 2021 et ce sont à nouveau **1 177 KILOS** qui ont été récoltés.

### Chocolats pour les aînés

Le CCAS de la Commune de Tres-sange a offert des ballotins de chocolat artisanal aux Séniors de la Commune de 85 ans et plus. Cette initiative a été plébiscitée par les membres du CCAS pour leur montrer qu'en cette période particulière de la Covid, ils pensent à eux et leur démontrent par cette occasion toute leur estime et leur respect. Cette action a concerné 60 Séniors dont 8 couples ; sur la photo, Mme Pron Sylvie, ravie de ces douceurs chocolatées, fervente membre du foyer des Séniors 2 fois par semaine et attend avec impatience sa réouverture pour jouer au scrabble, loto etc... et retrouver du lien social disparu en cette période.



En remerciement pour leur participation, le CCAS a remis le Diplôme de la Solidarité à chaque classe du Groupe Scolaire. M. Thuriot, représentant des Restos du Cœur, était présent et a pu répondre aux nombreuses questions que les écoliers avaient préparé. Un grand MERCI à eux.

Les collectes ont été déposées aux Restos du Cœur d'OTTANGE.



## Atelier gym pour les seniors

Le CCAS de la Commune de Tressange a organisé mi-mai en partenariat avec le club Équilibre et Mémoire et le Département de la Moselle 8 séances d'activités physiques en extérieur à destination des Séniors pour la prévention de la perte d'autonomie. Une douzaine d'inscrits pour ces activités abordées par l'animatrice Carole à savoir : Marche active, marche afghane, renforcement musculaire, travail de l'équilibre, cardio et gym oxygène.



## Les permanences du CCAS

De 14h à 16h30

- Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois en mairie de TRESSANGE
- Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois au Foyer des anciens de BURE

Possibilité de convenir d'un rendez-vous en cas de besoin. Prendre contact en mairie.

BRIOCHE  
DE  
L'AMITIÉ



La Commune de TRESSANGE remercie toutes les personnes bénévoles qui ont participé à l'opération « BRIOCHEs de l'AMITIÉ » ainsi que la population de TRESSANGE, LUDELANGE et BURE, qui s'est montrée généreuse pour cette œuvre en faveur des enfants inadaptés.

Cette collecte a rapporté la somme brute de 3 011,89 €. Déduction faite du prix des brioches, c'est la somme de **2 371,25 €** qui a été versée à l'Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés de THIONVILLE et Environs.

Les membres du CCAS de la Commune de Tressange ont offert des chocolats aux Seniors de 75 ans et plus pour la Saint Nicolas, patron de la Lorraine; pour leur témoigner toute leur estime et leur dévouement en cette période particulière. Il s'agit de 210 Seniors dont 43 couples. Les membres du CCAS ont livré ces douceurs à domicile et leur ont souhaité de bonnes fêtes de fin d'année.

## Colis des veuves

La semaine du 13 au 17 décembre ce sont 104 colis qui ont été distribués aux veuves et nécessiteux de la Commune. En raison du contexte sanitaire la livraison a été faite directement au domicile par les membres du CCAS.



## Le foyer des Anciens

Responsable : Marie-France SCHAEDEGEN  
**Les mardis et vendredis de 14h à 17h**  
**dans le local situé à la salle des fêtes**  
**de BURE.**

Le temps des vacances est arrivé pour les personnes fréquentant le foyer. Fin juin les locaux ont fermé leurs portes pour quelques semaines. L'occasion de partager un dernier moment convivial avant de se retrouver.

La réouverture du foyer au mois d'octobre est un moment attendu par les personnes s'y retrouvant toutes les semaines.

Le 4 novembre, Mme Sylvie Pron a soufflé ses 95 bougies au foyer des anciens de Bure. Invités par la Présidente Mme Schaedgen pour l'occasion, Le Maire et ses adjoints lui ont adressé leurs plus sincères félicitations.



**Afin d'améliorer la qualité du réseau d'assainissement,** la Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville » a installé un dégrilleur sur la conduite allant vers Ottange. Cet ouvrage situé en amont d'un déversoir et d'un bassin d'orage, permettra de limiter l'impact des lingettes sur le fonctionnement de ces organes sensibles.



**Une barrière d'une longueur de 100m** a été mise en place par la Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville » sur la RD59 entre l'entrée de Bure et Tressange.



Dans le cadre de la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des bâtiments communaux, **le boulodrome de Bure a été mis en conformité ainsi que le complexe sportif de Tressange.**



**Un ralentisseur** a été posé à l'entrée de Bure en venant de Nondkeil afin de réduire la vitesse dans l'agglomération. Cette modification a nécessité de déplacer légèrement les arrêts de bus situés le long de la route de la rue Claude Kogan.







La voirie définitive dans la dernière tranche du lotissement Les Arbrisseaux a été partiellement réalisée. La fin des travaux se fera dès que les conditions climatiques le permettront.



Durant la trêve estivale les vestiaires situés au boulodrome de Bure ont été repeints.



La Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville » a installé un banc et une poubelle sur la piste cyclable Tres-sange - Havange à hauteur de la barrière.



La signalisation horizontale a été refaite sur l'ensemble du territoire de la Commune.



Remplacement des linteaux sur douze garages appartenant à la Commune rue Josquin des Prez.



L'éclairage public a été modifié dans huit rues de la commune. Des ampoules à LED ont été installées permettant une économie d'énergie et une meilleure qualité de luminosité.

**8 MAI**

8 Mai 1945, célébration patriotique qui s'est déroulée dans un contexte particulier sans public en raison de la situation sanitaire.



**FÊTE DES MÈRES**

La Municipalité tient à mettre à l'honneur ses mamans. Chacune d'entre elles a reçu pour l'occasion une petite pochette. Ce sont 798 mamans qui ont pu recevoir ce petit présent.



**FÊTE DES VOISINS**

Le 3 juillet les riverains des rues, Paul Verlaine, Jules Ferry et Jean et Julien Noirel se sont retrouvés pour la fête des voisins malgré un temps capricieux.



**FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET**

Une gerbe en l'honneur des défunts de la guerre a été déposée au monument aux morts.



**À L'HONNEUR**

A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, le Maire Denis Schitz a remis à Mme Danièle Golin la médaille d'Adjointe Honoraire de la Commune. Elue pour la première fois en 1977 puis réélue en 1983 où elle occupera la fonction d'adjointe chargée des affaires sociales, des fêtes et des loisirs jusqu'en 2020. Mme Golin marquera profondément et positivement son passage dans la Vie Municipale de Tressange.



**MÉDAILLES DU TRAVAIL**

Caty Tormen et Karine Poirot se sont vues remettre la médaille de Vermeil correspondant à 30 années de travail.



**15 AOÛT**

Le pèlerinage du 15 août à la chapelle de Bure.



**DÉPARTS EN RETRAITE**

Une cérémonie a été organisée en mairie le 16 septembre à l'occasion du départ d'agents communaux. Agnès Nowak, Ginette Noirel et Antoinette Joppe ont fait prévaloir leur droit à la retraite, tandis que Gamra Chouteh n'a pas renouvelé son contrat pour raison familiale.

**11 NOVEMBRE**

11 Novembre, jour de l'Armistice qui rappelle la fin des combats de la Première guerre mondiale. Le Maire a profité de l'occasion pour récompenser les participants au concours des maisons fleuries.



Les lauréats sont : pour TRESSANGE : Arlette BANNY, Francesco PERRI. Pour LUDELANGE : Esterina COUWARD, Maud MAYER, Céline RIEDEL. Les coups de cœur du Jury sont : Maryvon RION, Jean-Luc TOPPETA, Odette TOPPETA.

**SAINTE CÉCILE**

Dimanche 21 novembre, la chorale Saint-Charles a fêté Saint Cécile. Après une cérémonie religieuse en l'église de Tressange, les choristes ont partagé ensemble le verre de l'amitié.

**SAINTE BARBE**

Sainte Barbe patronne des pompiers, mineurs et artificiers a été célébrée le dimanche 5 décembre. L'occasion de se retrouver autour de la Stèle pour y déposer une gerbe de fleurs.



# Les associations

<p><b>AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS ET DÉPORTÉS</b></p> <p>Contact : Guillaume ADAM (Président) Tél. 03 82 91 04 93</p>	<p><b>APE LES CRAYONS MAGIQUES</b></p> <p>Association des Parents d'élèves</p> <p>Contact : Olivier SCHMITT (Président) Tél. 06 23 57 44 85 apecrayonsmagiques@gmail.com</p>	<p><b>ARTS MARTIAUX TRESSANGE</b></p> <p>Pratique du karaté et des disciplines associées</p> <p>Contact : Céline NAPOLI (Secrétaire) Tél. 06 63 46 72 16 artsmartiauxtressange@sfr.fr</p>	<p><b>ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES</b></p> <p>Contact : Gérard GOESSEN (Président) Tél. 03 82 91 74 39</p>
<p><b>ASSOCIATION SPORTIVE VOLLEY-BALL DE TRESSANGE</b></p> <p>Contact : Michel D'AMORE (Président) Tél. 06 21 36 79 45 a.s.v.b.tressange@gmail.com</p>	<p><b>CERCLE ARTS &amp; LOISIRS</b></p> <p>Activités au Centre Socio Culturel</p> <p>Contact : Michèle MOROSINI (Présidente) Tél. 06 48 74 45 91 caltressange@hotmail.fr</p>	<p><b>CHORALE SAINT CHARLES</b></p> <p>Contact : Marie-France SARTORI (Présidente) Tél. 06 02 35 23 75</p>	
<p><b>DANS LES YEUX DE FAUSTINE</b></p> <p>Handicap</p> <p>Contact : Delphine SARTORI (Présidente) danslesyeuxdefaustine@yahoo.fr</p>	<p><b>ÉCHIQUIER TRESSANGEAIS PAYS-HAUT</b></p> <p>Contact : Bernard LECLERC (Président) Tél. 06 76 00 67 02 bernard.leclerc@etph57.net</p>	<p><b>ENTENTE BURE BOULANGE FOOTBALL</b></p> <p>Pratique du football</p> <p>Contact : Anthony SARTORI (Secrétaire) Tél. 06 07 37 49 84 bureboulange.fr@moselle.lgef.fr</p>	<p><b>HANDBALL CLUB DE BURE</b></p> <p>Pratique du handball</p> <p>Contact : Sophie GRZELAK (Présidente) Tél. 06 31 68 55 48 www.handballbure.fr</p>
<p><b>LES BELLES DU PAYS-HAUT</b></p> <p>Véhicules de collection</p> <p>Contact : Rémi SCHAEDGEN (Président) Tél. 06 12 79 01 00</p>	<p><b>MOTOCROSS DU PAYS-HAUT</b></p> <p>Contact : Sylvain ISARNO (Président) Tél. 07 60 03 87 82 mcpbure@hotmail.fr</p>	<p><b>PÉTANQUE-CLUB DE BURE</b></p> <p>Contact : Patrick PAUL (Président) Tél. 06 48 24 77 56 petanquebure57@live.fr</p>	
<p><b>SOS ANIMAUX</b></p> <p>Chenil du Jolibois Ouvert du lundi au dimanche de 14h à 17h - Ouvert les jours fériés</p> <p>Contact : Françoise DARSCH (Présidente) Tél. 03 82 22 54 00</p>	<p><b>SPORTS ET LOISIRS CYCLOTOURISTES DE TRESSANGE</b></p> <p>Contact : Christian GRUMBACH (Président) www.slcyclotressange.com</p>	<p><b>VIE LIBRE</b></p> <p>Aide à la guérison des malades de l'alcool et prévention</p> <p>Contact : Alain GIRARDOT (Président) Tél. 03 82 91 95 69</p>	<p><b>VIRTUAL RECORDS</b></p> <p>Création et soutien des musiques actuelles. Production tous supports (audio, photo, vidéo).</p> <p>Contact : Christophe CECCARELLI (Président) info@virtual-records.fr</p>



## ARTS MARTIAUX TRESSANGE

par le Président Denis NAPOLI

L'association sportive Arts Martiaux Tressange a fêté ses 9 ans cette année.

Bien sûr notre activité principale est le Karaté (enfants/ados/adultes/baby karaté) mais nous proposons également des cours de Qi Gong, de Zumba, de Piloxing, de Yoga, de Renforcement Musculaire, et de Circuit-Training.

Nous sommes habituellement plus de 300 adhérents/licenciés.

Au niveau sportif, le club a obtenu plus de 350 médailles toutes compétitions confondues (compétitions suspendues ces 2 dernières années cause Covid).

Plusieurs titres départementaux, régionaux, inter-régionaux, ainsi qu'une Médaille Nationale élite KARATE Combat et deux Coupes d'Europe KARATE KATA

Arts Martiaux Tressange a formé :

- 6 ceintures noires 1<sup>er</sup> Dan,
- 3 ceintures noires 2<sup>e</sup> Dan
- 1 ceinture noire 3<sup>e</sup> Dan
- 1 ceinture noire 4<sup>e</sup> Dan
- 3 AFA (attestation Fédérale d'Assistant)
- 3 DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral)
- 3 DAF (Diplôme d'animateur Fédéral)
- 1WKF (Diplôme d'entraîneur Mondial)





## **APE ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES « LES CRAYONS MAGIQUES »**

Au cours du printemps, un conférencier s'est déplacé plusieurs fois dans l'école pour faire bénéficier chaque classe d'une animation sur le corps humain pour les élémentaires et sur les émotions pour les maternelles.

Pendant la même période, et sur plusieurs dates aussi, des animatrices de la ligue de protection des oiseaux sont venues dans chaque classe faire travailler les enfants: reconnaître les plumes, les oeufs, fabriquer des nichoirs...

Les 28 et 29 juin, la compagnie balles et arts est venue présenter un spectacle de cirque et animer des ateliers pour toutes les classes.

Toutes ces actions ont été intégralement financées par l'APE.

75 enfants ont participé au défi d'Halloween.

St Nicolas est passé dans les classes le 06/12 pour distribuer un mannele et un livre à chaque élève.





## ASSOCIATION SPORTIVE VOLLEY BALL TRESSANGE

par le Président Michel D'AMORE



Le club de Volley Ball de Tressange fait sa rentrée en ce mois de septembre 2021 et recherche de nouveaux membres ! L'association est ouverte à toutes personnes de 16 ans et plus, Femmes et Hommes souhaitant pratiquer une activité physique et collective, dans une ambiance bon enfant et quel que soit son niveau. Affilié à la Fédération Française

de Volley Ball, le club engage une équipe mixte en championnat. N'hésitez pas à prendre contact ou à nous rejoindre directement, tous les mercredis à 20h00 au gymnase de Tressange. Tout le monde sera le bienvenu !



## ÉCHIQUIER TRESSANGEAIS PAYS-HAUT

par le Président Bernard LECLERC

Nous organisons plusieurs tournois tout au long de l'année au centre socio culturel Alain François. Vous pouvez venir à notre rencontre pour les entrainements jeunes le mercredi de 14h à 17h et tous les samedis de 14h à 18h.







Equipe U7



Equipe U9

## ENTENTE BURE BOULANGE FOOTBALL

par le Président Alain GRUHN

L'Entente Bure Boulange Football entame sa cinquième saison après la fusion des 2 clubs de chaque commune. Cette fusion avait entre autres objectifs de dynamiser l'école de football pour créer à nouveau des équipes de jeunes en foot à 11. Malgré deux saisons quasi-blanches en raison de la crise sanitaire nous y sommes parvenus. Cette saison la première équipe à 11 depuis la naissance de l'EBBF dispute un championnat U15. Chaque année des jeunes ou des parents se laissent aspirer par des clubs de meilleurs niveaux ce qui prouve que notre travail et nos éducateurs sont de qualité. Avec cette équipe de 15 ans, nous réduisons le fossé entre les jeunes et nos seniors et préparons la relève.

Au moment où les clubs subissent des pertes d'effectifs et un redémarrage difficile après la pandémie, l'EBBF avec plus de 170 licenciés à ce jour fait mieux que les 2 saisons précédentes.

Nos deux équipes seniors ont également repris la compétition sous la conduite de Yves BRIER et défendent honorablement nos couleurs.

Le club reste ouvert à tous, joueurs comme bénévoles qui souhaiteraient intégrer la maison jaune et bleu.



Equipe U11



Equipe U13 saison



Equipe U15



BORBICONI IMMOBILIER

# Votre agence immobilière frontalière

## Une équipe à votre service !

Tél agence : 03 82 82 35 69

38 rue principale 57840 Ottange

N'hésitez pas à nous contacter !

ACHAT - ESTIMATION - VENTE - LOCATION



**Mathieu LOURENCO**

Négociateur immobilier  
Val-de-Briey, Trieux et ses  
alentours

06.37.00.91.36



**Lilian HOLLENDER**

Négociateur immobilier  
Volmerange-les-mines  
et ses alentours

07.89.56.23.42



**Christophe BORBICONI**

Gérant d'agence  
Ottange, ses alentours  
et Luxembourg

07.82.01.52.57



**Anne-Catherine PLEZ**

Agent immobilier  
Thionville et  
Luxembourg

06.11.40.52.99



**Emeline BICKEL**

Négociatrice immobilier  
Ottange et ses alentours

06.09.45.89.83

# Les Crayons Magiques

## SEMAINE OLYMPIQUE

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive la semaine olympique et paralympique s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 5 février. Les écoliers des Crayons Magiques ont participé à cette opération. Les élèves de CM1 de Mme Marano ont marché 3,6 km, la classe de Mme Ney (CE1-CE2) 5 km, et ceux de Mme Soro (CM2) 4,8 km soit au total de 300 km.



## CARNAVAL

Le 16 février deux classes de l'élémentaire ont fêté carnaval avec des enfants en pleine forme et bien contents d'échapper à la routine scolaire. La classe de CE1 de Mme Frieser et du CM1 de Mme Weber.



## NOMBRE 100

Les enfants du CP ont compté les jours d'école depuis la rentrée (c'est le programme du CP d'apprendre les nombres jusqu'à 100) en décomposant chaque jour de manière différente ce nombre. En parallèle, les enfants devaient réaliser à la maison une collection de 100 objets (soit 100 objets identiques, soit 10 paquets de 10 objets). Ils devaient les assembler afin de les présenter à la classe et en faire une exposition. Les élèves ont également fêté ce centième jour d'école avec plusieurs activités autour du nombre 100 : ateliers de français, mathématique ou arts visuels.



# Les Crayons Magiques



## LIGUE PROTECTION DES OISEAUX

Afin de sensibiliser les écoliers à l'utilité des oiseaux en ville et campagne les enseignants ainsi que l'association des parents d'élèves ont fait appel à la Ligue de Protection des Oiseaux. Toutes les classes ont été concernées par des animations.

## EURO FOOT

La classe de Mme Steiner a profité de l'Euro de football pour travailler la grammaire et les mathématiques sous forme d'exercice le tout autour du ballon rond.



## MOSELLE DÉRACINÉE

Les élèves des classes de CM1 et CM2 par l'intermédiaire de Mireille Wiemar conteuse ont dans le cadre de l'opération Moselle déracinée pu découvrir les événements que les habitants de Tressange ont vécu durant la Seconde guerre mondiale. Mme Wiemar a raconté le récit de Marcelle une petite fille de 8 ans exilée dans la Vienne.



## ZOO D'AMNÉVILLE

Sortie au Zoo pour la classe de CE2 et CM1.

# CALENDRIER



## RAMASSAGES TRI SELECTIF, ENCOMBRANTS, VERRE PERDU, BALAYAGE DES RUES - ANNEE 2022

Planning	Tri Sélectif	Encombrants Ménagers	Verre Perdu	Balayage des rues
Janvier	Tous les vendredis Exceptés :  - Vendredi 15 avril reporté au samedi 16 avril.  - Vendredi 11 novembre reporté au samedi 12 novembre.	Le ramassage des encombrants se fait en prenant RDV auprès du Service Environnement de la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » : 03.82.54.78.50	Mercredi 19	//
Février			//	//
Mars			Mercredi 16	Mercredi 16
Avril			//	Mercredi 20
Mai			Mercredi 18	Mercredi 18
Juin			//	Mercredi 15
Juillet			Mercredi 20	Mercredi 20
Août			//	Mercredi 17
Septembre			Mercredi 21	Mercredi 21
Octobre			//	Mercredi 19
Novembre			Mercredi 16	Mercredi 16
Décembre			//	//

### RAMASSAGE DE FERRAILLE

Prévu le **premier mardi de chaque mois**, à partir de 8 h.

Contactez la Mairie ☎ 03 82 59 10 30 pour vous faire inscrire sur une liste de ramassage. Les ferrailles, batteries usagées, etc.... seront à laisser dans votre propriété, le ferrailleur les récupèrera lors de sa tournée.

### ORDURES MENAGERES - RATRAPAGE DES JOURS FERIES

Le ramassage ordinaire des ordures ménagères a lieu tous les lundis matin, sauf les jours suivants :

- **Lundi de Pâques**      Lundi 18 Avril      : Ramassage prévu le **Samedi 16 Avril**
- **Pentecôte**            Lundi 6 Juin            : Ramassage prévu le **Samedi 4 Juin**
- **Assomption**        Lundi 15 Août        : Ramassage prévu le **Samedi 13 Août**
- **St Etienne**            Lundi 26 Décembre    : Ramassage prévu le **Samedi 24 Décembre**



# TRESSANGE

Moselle

Annexes Bure et Ludelage

Arrondissement de Thionville - Canton d'Algrange

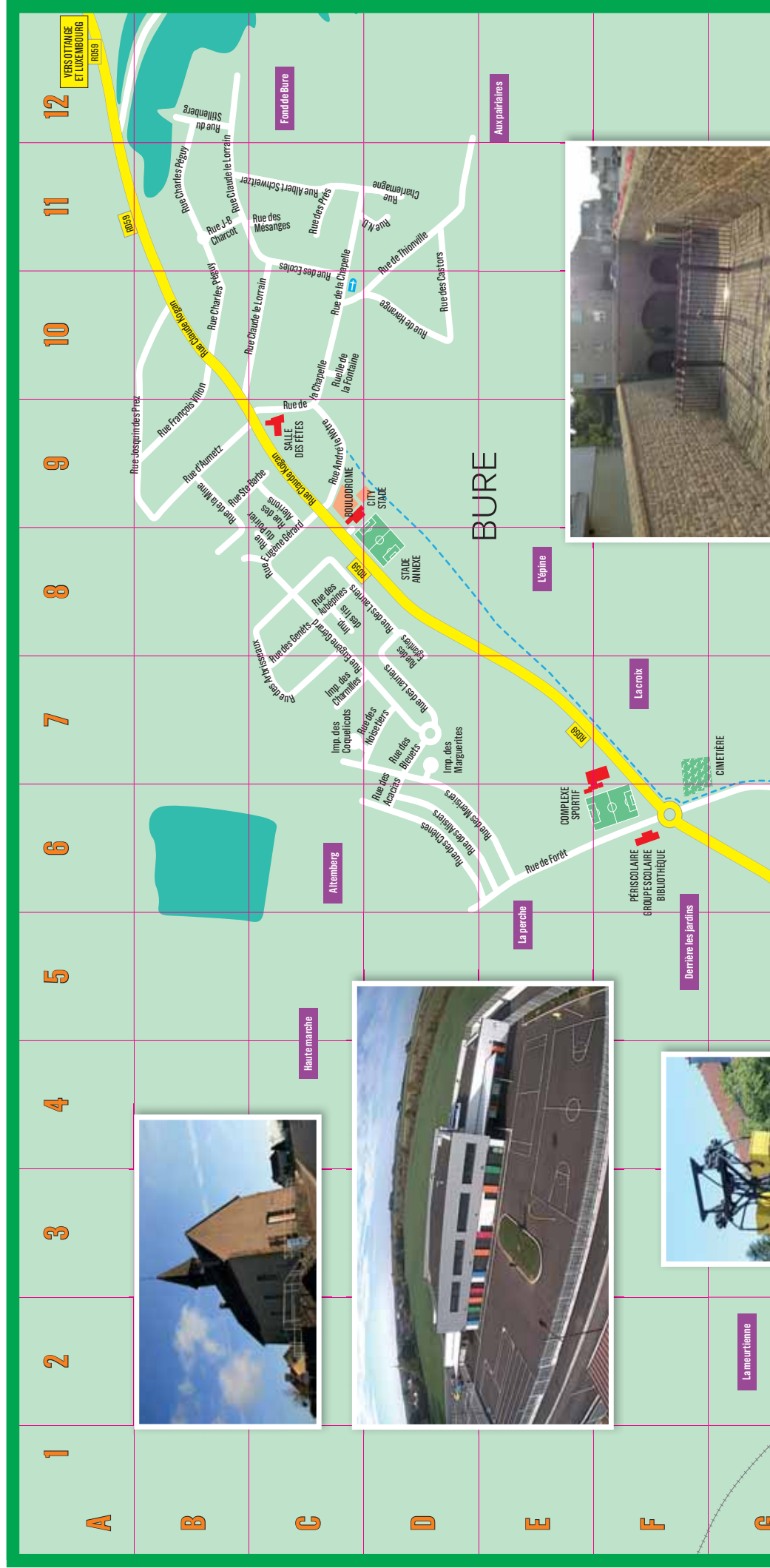
Altitude 346 mètres

Superficie 936 hectares dont 144 de forêts

MAIRIE - 2 place Charles DE GAULLE - 57710 TRESSANGE

Tél. : 03 82 59 10 30 / Email : [mairie@tressange.fr](mailto:mairie@tressange.fr)

Site : [www.tressange.fr](http://www.tressange.fr)



Les trembles



Rochendaal

VERS HAVANCE



Le cloppé

Petits

# TRESSANGE

# LUDELANGE

La grande courvée

VERS AUMETZ  
RD652

VERS BOULANGE  
RD652

VERS THIONVILLE  
RD652

AUDROUITE A31

## Liste des rues, places et impasses

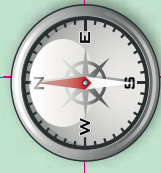
- LUDELANGE**
- BASSOMPIERRE (rue de) .....L2
- EAU (rue de l') .....K2
- FONTAINE (rue de la) .....K2
- GRANDE TERRE (Impasse de la) .....K2
- JARDINS (rue des) .....L3
- LIBERTÉ (rue de la) .....K3
- LILAS (rue des) .....K2
- MAGNOT (rue André) .....L2
- MARAIS (rue des) .....L2
- NATIONALE (rue) .....J1
- PELULIERS (rue des) .....L3
- PUITS (rue du) .....K2
- TILLEULS (rue des) .....L2
- GAUGUIN (rue Paul) .....C9-C11
- GAULLE (Place Charles de) .....G5
- GERBAULT (rue) .....D11
- LACHENAL (rue Louis) .....J4
- LIBERTÉ (rue de la) .....J4
- MAUD'HUY (rue Général de) .....H5
- MELIES (rue Georges) .....J6
- MOURAUX (rue Jean) .....J5
- NOIREL (rue Jean et Julien) .....J5
- SAINT-EXUPÉRY (rue) .....J4
- TERRAY (rue Lionel) .....J4
- VERLAINE (rue Paul) .....J4
- ZOLA (rue Emile) .....J6
- BURE**
- ACACIAS (rue des) .....D6
- ALERIONS (rue des) .....C9
- ALISIERS (rue des) .....D7-D8
- ARBRISSEAUX (rue des) .....C7-C8
- AUBEPINES (rue des) .....C8
- AUMETZ (rue d') .....B9
- BLEUETS (rue des) .....D7
- CASTORS (rue des) .....D10-D11

- TRESSANGE**
- BIR HAKEIM (rue) .....J6
- BONNET (rue Joseph) .....J5
- BOUCHER (rue Hélène) .....J6
- BROSSET (rue Général) .....J6
- CASTERET (rue Norbert) .....J5
- EGLISE (rue de l') .....G6
- FERRY (rue Jules) .....J5
- CHAPELLE (rue de la) .....C9-C11
- CHARCOT (rue Jean-Baptiste) .....B11
- CHARLEMAGNE (rue) .....D11
- CHARMILLES (Impasse des) .....D6
- CHENES (rue des) .....D6
- COQUELICOTS (Impasse des) .....C7
- CROIX (place de la) .....C11
- ECOLÉS (rue des) .....D8
- EGLANTIERS (rue des) .....C10
- FONTAINE (ruelle de la) .....E6-F6
- FORAY (rue de la) .....C8
- GENETS (rue des) .....C8-C9
- GERARD (rue Eugène) .....D10
- HAVANGE (rue d') .....C8
- IRIS (Impasse) .....C8-B10
- KOGAN (rue Claude) .....D7-D8
- LAURIERS (rue des) .....C10-B12
- LE LORRAIN (rue Claude) .....C9
- LE NOTRE (rue André) .....D7
- MARGUERITES (Impasse des) .....D6
- MERISIERS (rue des) .....E6-D6
- MESANGES (rue des) .....C11
- MINE (rue de la) .....B9

----- Piste cyclable

## Liste des bâtiments et équipements publics

- SERVICES PUBLICS**
- Unité Technique Territoriale .....K2
- Mairie .....G5
- Agence postale .....H6
- Périscolaire "1, 2, 3 soleil" .....F6
- SALLES COMMUNALES**
- Centre socio-culturel .....H5
- Salle des Fêtes .....C9
- SPORTS et LOISIRS**
- Bibliothèque "Au fil des pages" .....F6
- Boulodrome .....C9
- Complexe sportif .....F6-F7
- City stade .....C9 - L3 - H5
- Stade annexe .....D8
- CULTES et CIMETIÈRE**
- Eglise Saint-Pierre .....G5
- Chapelle N.-D. de Bure .....C10
- Cimetière .....F7
- Salle mortuaire .....H5
- ÉCOLE**
- Groupe scolaire "Les crayons magiques" .....F6



Bersemborg

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Dates	Mairie	Salle des fêtes	Centre Socio Culturel	Complexe Sportif	Boulodrome
<b>JANVIER</b>					
Dimanche 30		Loto - EBBF			
<b>FEVRIER</b>					
Dimanche 6		Repas - Pétanque			
Dimanche 20		Cyclo - Marche IVV	Cyclo - Marche IVV		
Samedi 26		Carnaval - Les belles du Pays Haut	AG - Anciens Combattants		
Dimanche 27					
<b>MARS</b>					
Samedi 26		Nettoyage de Printemps			
<b>AVRIL</b>					
Samedi 2		Repas - Handball			
Samedi 9		APE - Repas du printemps			
Vendredi 29		Foyer des anciens - Repas			
<b>MAI</b>					
Dimanche 8		Vict. 1945 - Commune			
<b>JUIN</b>					
Dimanche 19			Cyclo - Sortie Vélo		
Samedi 25		AMT - Repas			APE - Kermesse
<b>JUILLET</b>					
Jeudi 14		Fête Nationale - Commune			
<b>AOÛT</b>					
Dimanche 14				Challenge de la Municipalité - EBBF	
Lundi 15				Challenge de la Municipalité - EBBF	
Dimanche 28			Expo - Les Belles du Pays Haut		
<b>SEPTEMBRE</b>					
Dimanche 25		AG - Donneurs de sang			
<b>OCTOBRE</b>					
Samedi 15		Nettoyage d'automne			
Dimanche 16		Repas des seniors - Commune			
Samedi 29		Halloween - Les Belles du Pays Haut			
<b>NOVEMBRE</b>					
Vendredi 11		Armistice - Commune			
Dimanche 13		Repas du club - Pétanque			
Jeudi 17		Collecte Resto du Cœur - Commune			
Vendredi 18		Collecte Resto du Cœur - Commune	Cyclo - Beaujolais		
<b>DECEMBRE</b>					
Mercredi 14		Arbre de Noël - Commune			
Samedi 17			AG - Cyclo		
Dimanche 18					AG - Pétanque





### **SORTIE VÉLO**

Tous les ans "l'opération vélo" est organisée pour les classes de CM1 et CM2. Des balades sur les pistes cyclables de la Communauté d'Agglomération qui sont appréciées des enfants.



### **HALLOWEEN**

La classe de maternelle de Mme Meyer à l'occasion de la fête d'Halloween.



### **NETTOYONS LA NATURE**

Participation à l'opération "Nettoyons la Nature" pour les classes du groupe scolaire.



### **VISITE CHAPELLE**

Visite par le Maire de la chapelle de Bure, ainsi que de la fontaine pour les élèves de CM2.

# Les activités du Péricolaire

En janvier **galette des rois** pour les enfants du péricolaire.



Jeux de cartes



Jeu de construction



Baby foot

### Atelier Peinture



Atelier  
découpage  
et  
coloriage

### Périscolaire 1, 2, 3 Soleil

5 rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE - ☎ 03 82 50 34 82 - periscolaire@tressange.fr

Directrice : Mme Corinne GRESSANI

Horaires : 7h00 à 8h15, 11h45 à 13h45, 16h15 à 18h30

Règlement et tarifs sur le site internet de la Commune : [www.tressange.fr](http://www.tressange.fr)

# Les activités des mercredis éducatifs et récréatifs



**Carnaval**



**Parc rontaine à Rombas**



**La Bresse**



**Parc de jeux à Rombas**



Sortie en forêt communale



Tyrolienne de Moineville



Bataille d'eau



Journée italienne



Journée pyjama

## Mercredis Educatifs et Récréatifs

5 rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE (périscolaire) - ☎ 03 82 50 34 82 - periscolaire@tressange.fr

Directrice : Mme Corinne GRESSANI

Horaires : 7h00 à 18h30 (sauf vacances scolaires)

Possibilité d'inscription : journée, matin & repas, repas & après-midi

Règlement et tarifs sur le site internet de la Commune : [www.tressange.fr](http://www.tressange.fr)



## Le centre aéré !

Le centre aéré de la commune a ouvert ses portes pour la première fois il y a un peu plus d'un an. Les enfants profitent de nombreuses sorties organisées hors du centre. Au total le centre aéré d'été a réuni 70 enfants et celui des vacances de la Toussaint 54 enfants.

Pour plus de renseignements concernant le centre aéré, veuillez contacter les équipes du périscolaire au **03 82 50 34 82** ou par email à **[periscolaire@tressange.fr](mailto:periscolaire@tressange.fr)**.

Sortie dans les Vosges au Bol d'Air



Ouverture du centre le 7 juillet



Balade à vélo



Visite du parc communal de Knutange



Sortie poney



**Spectacle épopée médiévale**



**Atelier art culinaire**



**Cinéma pour visionnage du film "La Famille Adams 2"**



**Dessin coopératif à la manière de Miro**

**Sortie Walygator**



## Le Club Ados

Le Club Ados a vu le jour courant mai 2021, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Œuvres Laiques de la Moselle et la Caisse d'Allocations Familiales.

Il s'agit de créer au travers du club Ado un accueil de loisir, un environnement permettant de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

Le club est réservé aux jeunes de 11 à 15 ans dont le responsable légal est domicilié dans la commune et dans la limite de la capacité d'accueil.



**Soirée fast food et cinéma**



**Soirée crêpes**







**Moment convivial entre ados**



**Réunion d'information**



# La bibliothèque



**Les dinosaures ont envahi la bibliothèque au mois de juin.** Une exposition consacrée aux espèces les plus emblématiques de dinosaures qui peuplaient la terre il y environ 250

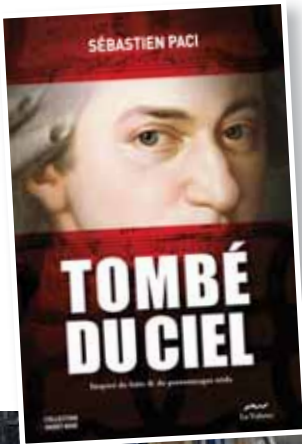
millions d'années a fait le bonheur de nombreux enfants et de leurs parents. A la fin de la visite les plus courageux sont repartis avec une photo d'un bébé tyrannosaure.



Dans le cadre de l'opération « Moselle déracinée » initiée par le département de la Moselle, l'**exposition « De Gré ou de de Force »** a été présentée pendant plusieurs semaines à la bibliothèque municipale. Elle était composée d'un ensemble de panneaux didactiques retraçant l'exil des Mosellans durant la Seconde Guerre mondiale. La conteuse Mireille Wiemar, lors de deux séances, dont une

réservée aux élèves du groupe scolaire, a présenté un spectacle intitulé « Loin de chez nous ». Un film retraçant l'histoire d'Odette François née et ayant vécu dans la Commune a été également diffusé sur la chaîne Moselle TV et dans de nombreuses communes. **Il est envisagé de diffuser ce film dans notre Commune, en début d'année.**

Spectacle  
Célestine et manteau blanc  
le 15 décembre



Enfant du village, Sébastien Paci est venu le samedi 27 novembre à la bibliothèque présenter et dédicacer son premier roman "Tombé du ciel" aux Tressangeois(es).

## Bibliothèque "Au Fil des Pages"

1 rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE  
Tél : **03 82 50 34 81**  
Courriel : [bibliotheque@tressange.fr](mailto:bibliotheque@tressange.fr)

### TARIFS ANNUELS D'ADHÉSION :

Enfants de moins de 18 ans : **gratuit**  
Etudiants : **1,5 euro**  
Adultes : **5 euros**

### HORAIRE D'OUVERTURE :

**Lundi de 15h à 17h**  
**Mercredi de 16h à 18h et Samedi de 9h30 à 11h30**



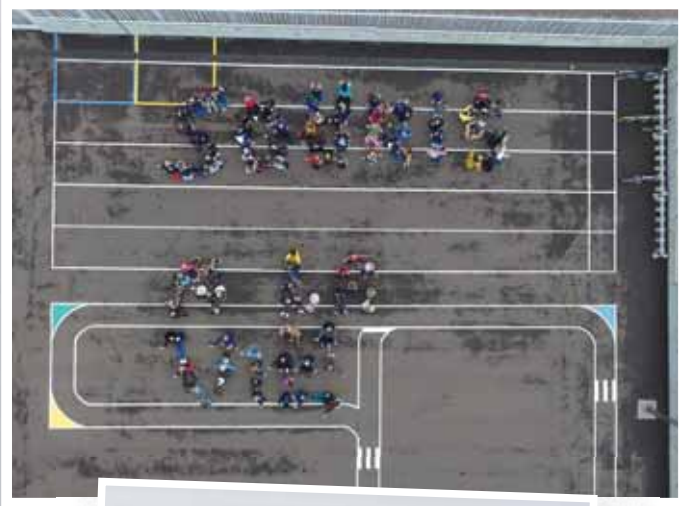
La bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands, pour y trouver des livres variés et nombreux, pour agrémenter vos loisirs (romans, policiers, fiction, documentaires, périodiques, CD et DVD...), et deux bornes informatiques équipées d'internet ont été installées, disponibles pour les adhérents de la bibliothèque.

# Concours photos

Quelques habitants ont participé au concours photographique organisé par la Municipalité et la Commission Communication, dont l'objectif était de contribuer à illustrer le présent bulletin municipal.

Toutes les photos proposées étaient dignes d'intérêt et il n'a pas été facile de n'en retenir qu'une seule. C'est pourquoi nous avons choisi de toutes les publier. Ainsi et grâce à ces clichés, nous espérons que les lecteurs de cette édition pourront découvrir ou redécouvrir notre commune, mise en valeur par le regard de ses propres habitants. Nous souhaitons une belle balade au fil de ces pages.





# Sylviculture & Délimitation

Parfois lors de balades en forêt nous voyons des arbres marqués sans connaître vraiment la signification du marquage. Ci-dessous quelques informations qui vous permettront d'identifier la destinée des arbres.

## Sylviculture

- Trait oblique rouge = arbre à couper
- Arbre griffé = arbre à couper (principalement dans les jeunes peuplements)
- Point chamois/orange = arbre d'avenir ou remarquable
- Marque au marteau forestier n°1 de l'Etat (sceau de l'Etat rond) (= arbre à coupe (dans le cadre de vente sur pied)
- Arbre cerclé en rouge = arbre à couper de grande valeur (vente internationale)
- Triangle chamois/orange retourné = arbre BIO (arbre conservé pour la biodiversité)

## Délimitation / aide à la reconnaissance :

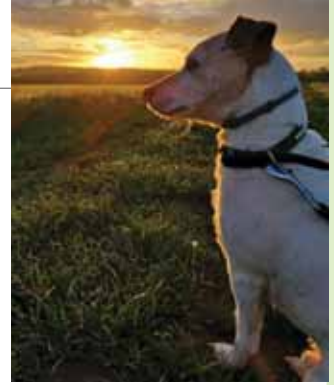
- Bande blanche horizontale avec un trait rouge = limite de forêt avec un autre domaine ou autre forêt
- Bande blanche simple = limite de parcelle forestière avec une autre parcelle forestière de la même propriété
- Placard blanc avec un chiffre rouge = indication du numéro de parcelle forestière
- Guidon ou chevron bleu = matérialisation pérenne d'un cloisonnement d'exploitation (chemin pour exploiter en préservant les sols forestiers)
- Marquage (souvent rose/bleu ou orange) des lots de bois de chauffage



## Erables plats

Deux érables plats situés respectivement dans la cour de la mairie et dans la cour de l'ancienne école maternelle de Bure ont été replantés dans le lotissement les arbrisseaux à l'intersection de la rue Eugène Gérard et de la rue de Lauriers.





# Chiens et riverains

## Cohabitions sans nuisances

### Surveillance

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés et de souiller ces lieux par leurs déjections. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

(Source : Règlement sanitaire départemental – article 99.6)

Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Il est interdit de laisser divaguer son animal.

**Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :**

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.



Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

**Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant les nom et adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.**

Le fait de laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de **150€**. Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale. (Source : Service-Public.fr)

### Les déjections

Si vous pensez encore que marcher dedans porte bonheur, sachez que ce qui est certain, c'est que de ne pas ramasser peut vous coûter **135€** ! Les excréments sur la voie publique sont intolérables. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque d'hygiène et de civisme du maître. Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 4<sup>e</sup> classe. **En effet et depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot ou d'un masque, le fait de cracher ou d'uriner...).** Jusque-là passible d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe à 68€, il s'agit désormais d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe punie d'une **amende forfaitaire de 135€**.

## Poule de réforme

Une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Comme la poule est un animal très sociable qui aime la compagnie, il est préférable d'adopter 2 poules plutôt qu'une seule. Et avec 2 poules dans son jardin, une famille de 4 personnes peut réduire d'un tiers le volume de ses déchets !

### Une poule de réforme, c'est quoi ?

Vers l'âge de 18 mois environ, les poules se mettent à pondre moins d'un œuf par jour : moins productives elles sont moins rentables. Les élevages sont ainsi vidés intégralement pour être remplacés par un nouveau « lot ». Les « vieilles » poules sont alors destinées aux abattoirs... alors que :

- L'espérance de vie d'une poule est d'au moins 10 ans.
- Une poule pond en moyenne 300 œufs/an (ce chiffre peut varier en fonction de son âge, du stress, de la saison ...)



Certains éleveurs choisissent de les vendre plutôt à des particuliers ou à des associations pour financer l'acquisition du nouveau cheptel.

### Comment se procurer une poule de réforme ?

Différentes possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez :

- Vous renseigner directement auprès des éleveurs des environs,
- Chercher sur les sites d'annonce en ligne en renseignant « poules de réforme » dans le moteur de recherche
- Consulter les plateformes sur lesquelles des élevages ou des associations proposent des poules à l'adoption.

# Mémo

<b>Agence postale</b>	Centre Socio-Culturel Alain François - 2, rue de l'Eglise - 57710 TRESSANGE - ☎ <b>03 82 91 97 26</b> Ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h45 à 11h30										
<b>Assistante sociale</b>	☎ <b>03 87 35 01 60</b> - 155, rue de Verdun - 57700 HAYANGE										
<b>Assistante sociale Régime minier (ANGDM)</b>	CARMI EST Hayange - ☎ <b>03 74 85 57 06</b> - 68, rue Foch - 57700 HAYANGE Mme MARCEAU - Joignable par téléphone lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h à 9h ou laisser un message sur le répondeur. Permanence sans rdv le mercredi de 9h30 à 10h30 au centre de santé Filieris-Carmi Est d'OTTANGE ✉ <b>fabienne.marceau@angdm.fr</b>										
<b>Bibliothèque municipale Au fil des Pages</b>	1, rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE - ☎ <b>03 82 50 34 81</b> - ✉ <b>bibliotheque@tressange.fr</b> Ouverte le lundi de 15h à 17h, le mercredi de 16h à 18h, le samedi de 9h30 à 11h30										
<b>Cabinet infirmier - Soins à domicile</b>	4, rue de la Liberté - 57710 TRESSANGE - ☎ <b>03 82 91 05 28</b>										
<b>CALM</b>	Le Centre d'Amélioration au Logement de la Moselle (CALM) est à la disposition de tout propriétaire ou locataire souhaitant entreprendre des travaux dans son logement. 24, rue du Palais - BP 14062 - 57042 METZ CEDEX 1 - ☎ <b>03 87 75 32 28</b> Permanence à la mairie d'Aumetz le 4 <sup>e</sup> lundi du mois de 14h30 à 16h30										
<b>Carte Sénior</b>	Afin de valider pour l'année 2022, votre carte transports 3 <sup>e</sup> âge, prière d'apporter en Mairie votre avis de non imposition 2021 (concernant les revenus de 2020) ainsi que votre carte de bus. Les cartes actuelles sont valables jusqu'au 28/02/2022										
<b>Centre anti-poisons Nancy</b>	☎ <b>03 83 22 50 50</b> - Fax 03 83 22 50 22 - ✉ <b>cap@chu-nancy.fr</b>										
<b>Centre communal d'Action Sociale (CCAS)</b>	A TRESSANGE : tous les 1 <sup>er</sup> jeudis du mois de 14h à 16h30 en Mairie de Tressange A BURE : tous les 3 <sup>e</sup> jeudis du mois de 14h à 16h30 au Foyer des Anciens de Bure										
<b>Concessions au cimetière communal Tarifs</b>	Le Conseil Municipal fixe comme suit, le nouveau tarif des concessions au cimetière communal, pour une durée unique de 50 ans										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Tarif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Concession simple (2,00 m x 1,00 m)</td> <td>100,00 €</td> </tr> <tr> <td>Concession double (4,00 m x 2,00 m)</td> <td>200,00 €</td> </tr> <tr> <td>Concession spécifique réservée aux monuments cinéraires (1,60 m x 1,30 m)</td> <td>100,00 €</td> </tr> <tr> <td>Columbarium - case pouvant contenir 4 urnes</td> <td>1 000,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Type	Tarif	Concession simple (2,00 m x 1,00 m)	100,00 €	Concession double (4,00 m x 2,00 m)	200,00 €	Concession spécifique réservée aux monuments cinéraires (1,60 m x 1,30 m)	100,00 €	Columbarium - case pouvant contenir 4 urnes	1 000,00 €
Type	Tarif										
Concession simple (2,00 m x 1,00 m)	100,00 €										
Concession double (4,00 m x 2,00 m)	200,00 €										
Concession spécifique réservée aux monuments cinéraires (1,60 m x 1,30 m)	100,00 €										
Columbarium - case pouvant contenir 4 urnes	1 000,00 €										
<b>Culte</b>	Eglise du Pays Haut Mosellan - 1, rue Sainte Barbe - 57710 AUMETZ ☎ <b>03 82 52 21 78</b> <b>Déléguée du Conseil Pastoral du Canton :</b> Mme Dominique MOLON 5, rue le Nôtre - 57710 BURE - ☎ <b>03 82 91 82 22</b> <b>Présidente du Conseil de Fabrique :</b> Mme Marie-France SCHAEDGEN 3, impasse des Charmilles - 57710 BURE - ☎ <b>03 82 91 05 51</b>										
<b>Déchetterie</b>	Chemin de Bure - 57655 HAVANGE Déchets acceptés : huiles de vidange, cartons, tout venant (à l'exclusion des produits en amiante), piles, batteries, bois, pneus, huiles alimentaires, gravats, végétaux, peintures et solvants, produits phytosanitaires, déchets d'équipement électrique et électronique (tv, réfrigérateurs, congélateurs, matériel informatique, machines à laver, petits appareils ménagers...), déchets d'activités de soins à risques infectieux. Horaires d'ouverture : • Lundi : 9h-13h • Mardi : 14h-18h30 • Mercredi : 9h-18h • Jeudi : 9h-13h • Vendredi : 14h-18h30 • Samedi : 9h-18h Pièces à produire pour l'accès au site : Pass'déchet. Limitation : 1 m <sup>3</sup> de déchets par semaine et par foyer. Les véhicules type camion 3,5 tonnes avec benne levante sont interdits. Pour les artisans, commerçants et professionnels : s'adresser au gardien pour le formulaire.										
<b>Dispensaire infirmier</b>	Un dispensaire infirmier est accessible à tous dans le local accolé à la salle des fêtes de BURE. Une infirmière y est présente le mardi matin de 8h45 à 9h15 pour effectuer prises de sang et autres examens. Se munir de sa carte vitale.										



**Dons du sang : planning 2022**

Date	Lieu	Horaires
Jeudi 24/02/2022	Salle polyvalente de Boulange	16h-19h
Jeudi 28/04/2022	Centre socio-culturel de Fontoy	16h-19h
Jeudi 30/06/2022	Centre socio-culturel de Fontoy	16h-19h
Jeudi 01/09/2022	Centre socio-culturel de Fontoy	16h-19h
Jeudi 27/10/2022	Salle polyvalente de Boulange	16h-19h
Jeudi 29/12/2022	Centre socio-culturel de Fontoy	16h-19h

**École  
Les Crayons Magiques**

3, rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE - Directrice : Mme MARANO  
 Élémentaire : ☎ **03 82 50 34 70**  
 Maternelle : ☎ **03 82 50 34 71**

**Collège de rattachement :**

Collège Lionel Terray - route d'Ottange - 57710 AUMETZ - ☎ **03 87 50 12 30**

**Mairie**

2, place Charles de Gaulle - 57710 TRESSANGE  
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 10h à 12h.  
 Permanences de M. le Maire sur rdv  
 ☎ **03 82 59 10 30** - ✉ [mairie@tressange.fr](mailto:mairie@tressange.fr) - 🌐 [www.tressange.com](http://www.tressange.com)

**Médigarde**

☎ **08 20 33 20 20**

**Mission Locale**

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle intervient à la fois sur le volet professionnel et social.  
 Permanence en mairie de TRESSANGE : 2<sup>e</sup> lundi du mois de 13h30 à 16h.  
 ☎ **03 82 8545 45** - 🌐 [www.mlmm.fr](http://www.mlmm.fr)

**Numéricable**

Services abonnés : ☎ **39 90** de 8h à 22h

**Périscolaire  
1, 2, 3 Soleil**

5, rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE - ☎ **03 82 50 34 82** - ✉ [periscolaire@tressange.fr](mailto:periscolaire@tressange.fr)  
 Directrice : Mme Corinne GRESSANI  
 Un accueil éducatif le mercredi de 7h00 à 18h30 fonctionne en période scolaire.  
 Un centre aéré pendant les vacances scolaires ainsi qu'un club Ados.

**Pharmacie de garde**

☎ **32 37**


**Salle des Fêtes**


UTILISATION	TARIF EN €		
	Location +	Nettoyage	= Total
Vin d'honneur (Hall)	75,00 €	125,00 €	<b>200,00 €</b>
Vin d'honneur (Grande Salle)	170,00 €	160,00 €	<b>230,00 €</b>
Repas familial (Grande Salle)	310,00 €	190,00 €	<b>500,00 €</b>
Repas familial (Petite Salle + Hall)	170,00 €	135,00 €	<b>305,00 €</b>
Evènements particuliers (obsèques)	/	/	<b>60,00 €</b>
Manifestations Culturelles (Assoc. Locales)	/	/	<b>165,00 €</b>


**SEAFF**


Syndicat Eau et Assainissement de Fontoy Vallée de la Fensch  
 33, rue de Metz - 57650 FONTOY - ☎ **03 82 59 10 10**


# Infos pratiques





 Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces


 Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé


 Fermez vos clayettes  
Remplacez les clayettes cassées


 Installez des dispositifs de sécurité passive


 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison


 Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur


 Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur

 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

 Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage

 N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue

 Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile

 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle  
Compactez-les ou recyclez-les

**#ContreLesCambriolages**  
Pensez à la check-list des précautions à prendre avant votre départ

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



 Fermez vos portes, fenêtres et volets.

 Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.

 Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs

 En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17

 Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.

 Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !

 Placez vos objets de valeur en lieu sûr.



## TRÉSORERIE

### A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

la Trésorerie de FONTOY sera fermée et toute l'activité sera transférée à la Trésorerie de HAYANGE.

Trois accueils de proximité recevront le public, à la place de l'ancienne Trésorerie :

- Mairie de FONTOY : Mercredi de 9h à 12h
- Mairie d'AUMETZ :  
Vendredi de 9h à 12h (pour les semaines paires)
- Mairie d'AUDUN LE TICHE :  
Vendredi de 9h à 12h (pour les semaines impaires)

## SGC d'HAYANGE

5 PLACE NICOLAS SCHNEIDER - 57700 HAYANGE  
03 82 85 12 75 - sgc.hayange@dgfip.finances.gouv.fr

	MATIN		APRÈS-MIDI	
	DE	A	DE	A
LUNDI	8H30	12H00	FERMÉ AU PUBLIC	
MARDI	8H30	12H00	FERMÉ AU PUBLIC	
MERCREDI	8H30	12H00	FERMÉ AU PUBLIC	
JEUDI	8H30	12H00	FERMÉ AU PUBLIC	
VENDREDI	8H30	12H00	FERMÉ AU PUBLIC	

**POUR LES QUESTIONS QUI NE POURRONT ÊTRE TRAITÉES PAR L'AGENT D'ACCUEIL,**  
UN RDV AVEC LE SERVICE CONCERNÉ, PAR TÉLÉPHONE OU VISIOCONFÉRENCE DEPUIS L'ACCUEIL DE PROXIMITÉ, SERA PROPOSÉ.



## LE RUCHER D'YGGDRASIL

**Frédéric GRYCAN-GÉRARD**  
Agréé certibiocide, traitements raisonnés

**+352 661 115 748**  
**07 70 04 10 60**  
ROCHONVILLERS

Apiculteur du 57 qui enlève  
**GRATUITEMENT**  
vos essaims d'abeilles

- Guêpes entre 40 et 90 euros
- Frelons entre 90 et 190 euros
- Dératisation et désinsectisation sur devis



## LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Les avaloirs sont contrôlés ou nettoyés annuellement pour éviter, lors de précipitations importantes, le refoulement et l'inondation des chaussées.

L'avaloir n'est pas une poubelle et son obstruction provoque des désagréments importants. Il est strictement interdit d'y déverser :  
• Déchets de balayage • Huiles  
• Graisse • Sables de chantiers • Hydrocarbures • Produits toxiques • Déchets solides

### JE NE JETTE PAS "TOUT" À L'ÉGOUT



**AIDEZ VOTRE FACTEUR/LIVREUR, INDIQUEZ LE NUMÉRO DE RUE DE VOTRE MAISON SUR LA FAÇADE OU SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !**





# RELAIS PETITE ENFANCE

Portes de France  
THIONVILLE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## AU SERVICE DES PARENTS ET FUTURS PARENTS...

- Informations sur l'ensemble des modes d'accueil existants
- Guichet unique d'inscription pour les structures gérées par l'Agglo
- Mise à disposition de listes actualisées d'assistants maternels agréés
- Accompagnement dans la fonction d'employeur : démarches d'embauche

## ... DES ASSISTANTS MATERNELS...

- Démarches à entreprendre pour les candidats à l'agrément
- Mise en relation avec les parents
- Informations sur le statut d'assistant maternel et l'environnement juridique du contrat de travail
- Participation à des animations pour les enfants (ateliers ludiques et d'éveil...)
- Mise en place de formations continues et de réunions thématiques



Toutes les infos sur la Petite Enfance

## PERMANENCES

**Thionville**  
19 rue Saint-Hubert  
57100 Thionville  
Tél : 03 82 34 98 87

**Permanences téléphoniques et accueil du public**  
Lundi : 9h-12h et 14h-18h  
Mercredi et vendredi : 9h-16h30  
Jeudi : 14h-16h30

**Atelier pour les enfants** : jeudi de 9h à 11h30  
*Durant les vacances scolaires, les permanences ont lieu tous les matins de 8h30 à 12h*

---

**Yutz**  
Les Petits de l'Olympe  
Place Alain Bernard  
57970 Yutz  
Tél : 03 82 50 33 78

**Permanences téléphoniques et accueil du public**  
Lundi : 9h-12h et de 14h-16h  
Mercredi : 9h -12h  
Jeudi : 14h-16h

**Atelier pour les enfants** : jeudi de 9h à 11h30  
*Pas de permanence durant les périodes de vacances scolaires*

---

**Fontoy**  
Les Petits de la Source  
26B rue de l'École  
57650 Fontoy  
Tél : 03 82 80 17 06

**Permanences téléphoniques et accueil du public**  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois 9h-11h30

**Atelier pour les enfants** : Vendredi 9h à 11h30  
(Selon le programme d'animation)  
*Pas de permanence durant les périodes de vacances scolaires*

**Rendez-vous possible à la demande sur tous les temps d'accueil**




relaispetiteenfance@agglo-thionville.fr

SUIVEZ-NOUS  [agglo-thionville.fr](http://agglo-thionville.fr)

# ORDRE DES AVOCATS

DU BARREAU DE THIONVILLE

ANNÉE JUDICIAIRE  
2021



Palais de justice  
Salle n°210  
Quai Marchal  
57100 THIONVILLE  
**Tél. 03 82 53 22 75**  
Fax 03 82 53 78 90  
ordre-des-avocats.thionville57@wanadoo.fr  
[www.avocats-thionville.fr](http://www.avocats-thionville.fr)




Actif, étudiant, demandeur d'emploi :



## VOUS AUSSI DEVENEZ RÉSERVISTE !

au sein de la Réserve Opérationnelle de niveau 1  
du 40<sup>e</sup> régiment de Transmissions  
stationné proche de chez vous à **Thionville**

Vous participerez à des missions de protection des populations sur le territoire national  
(missions Sentinelle, Vigipirate)

et de protection d'installations militaires, d'assistance aux services publics et de secours aux populations.

**COMMENT S'ENGAGER  
DANS LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DU 40<sup>e</sup> R.T. ?**

<https://www.reservistes.defense.gouv.fr>



Création de votre compte en remplissant PRÉCISEMENT les informations demandées et en indiquant le 40<sup>e</sup> régiment de Transmissions de Thionville comme régiment d'affectation.

**Ne pas hésiter à nous contacter**

40<sup>e</sup> RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS  
BESM, Collège Recrutement  
Quartier Jeanne d'Arc  
Bâtiment Poste 1538  
87126 THIONVILLE Cedex  
Tél : 03 82 88 81 58  
Mail : [40rts-reserve.chef.fc@trntridf.gouv.fr](mailto:40rts-reserve.chef.fc@trntridf.gouv.fr)  
FACEBOOK : <https://www.facebook.com/reserve.operationnelle.40rt>

# la carte grise à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



**88 kg**

Les biodéchets représentent un gisement de 88 kg/hab./an de déchets à éviter ou détourner.

**32kg**

Chaque habitant du territoire jette dans les ordures ménagères résiduelles 32kg/an de produits alimentaires non consommés, dont plus de la moitié est encore emballée > **réduire ses déchets c'est aussi lutter contre le gaspillage alimentaire**

## COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS.



Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français ; c'est un flux non négligeable qu'il convient maintenant d'extraire de nos déchets ménagers pour tenter d'en réduire la quantité enfouie de 50% d'ici 2025. La loi prévoit en effet que tous les particuliers et professionnels doivent disposer d'une solution de tri de leurs biodéchets avant 2024.

### Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires). Les biodéchets ont la capacité de « pourrir », c'est pourquoi on les appelle également putrescibles ou fermentescibles.

### Pourquoi trier ses biodéchets ?

- › La mise en décharge ou l'incinération des biodéchets sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre influant sur le réchauffement climatique,
- › Compostés ou méthanisés, les biodéchets constituent une ressource organique et énergétique,
- › La mise en décharge et l'incinération sont des modes de traitement des déchets extrêmement coûteux, réservés aux déchets qu'on ne peut pas valoriser.
- › Le tri à la source des déchets alimentaires sera obligatoire dans toute la France d'ici 2024,

### L'Agglo prend les devants

Afin de couvrir l'intégralité du territoire par une collecte séparée des biodéchets, l'Agglo a mis en œuvre un plan d'actions visant à instaurer ce système de manière progressive dans les 13 communes. Le déploiement se fera en 3 phases :

- › **Printemps 2021** : Angevillers, Quartier Milliaire/St-Pierre et Oeutringe à Thionville
- › **2022** : Havange, Fontoy, Lommerange, Tressange, Rochonvillers, autres quartiers de Thionville
- › **2023** : Basse-Ham, Illange, Kuntzig, Manom, Terville, Yutz.

Pour mettre en place cette nouvelle collecte de manière optimale, chaque ménage sera doté de petits sacs biodégradables, d'un bioseau, et d'un bac de 60L pour les habitats individuels et de 240L pour les collectifs. Pour les foyers déjà en apport volontaire, des bornes seront mises en place sur le domaine public de la même manière que pour les autres collectes.

Les collectes seront effectuées une fois par semaine, en remplacement d'une collecte d'ordures ménagères pour les foyers bénéficiant de 2 passages/semaine, ou en complément pour les autres.

Vous recevrez avant chaque phase un calendrier organisationnel pour chaque secteur.

Financé par



### Vous compostez ? Continuez !

Composter permet de :

- › Produire un engrais organique pour le jardin et le potager,
- › Diminuer sa production de déchets fermentescibles déposés dans les ordures ménagères,
- › Limiter les déplacements en déchetterie, le remplissage des sacs de collecte de déchets verts et la mise en fagot des branchages.

Plus d'infos sur le compostage : [agglo-thionville.fr/infos-pratiques/compostage](http://agglo-thionville.fr/infos-pratiques/compostage)

## LE TRI, C'EST PARTOUT

Trier les emballages et les papiers, un geste quotidien qui nous permet de donner une nouvelle vie à la matière et donc de limiter notre besoin en ressources naturelles. Agissez pour la planète en triant partout où vous le pouvez.

### Dans la cuisine

Emballages en métal, carton, plastique, verre, ils se recyclent tous. Même sales et à partir du moment où il ne reste pas d'aliments, vous pouvez les déposer dans le bac/sac de tri

Ex : la boîte de conserve huileuse, la boîte d'œufs en carton tachée, la brique de crème, le couvercle du bocal en verre...

**Attention** : les bouteilles en verre se jettent dans les points d'apport volontaire spécifiques

**Le saviez vous ?** L'acier se recycle à l'infini sans perdre ses propriétés. L'acier recycle sert à fabriquer de nouveaux emballages ou de nouveaux objets comme des pièces d'électroménagers ou du matériel de construction.

### EMBALLAGES ET PAPIERS



### Dans la salle de bain

Tous les emballages de produits d'hygiène se déposent dans le bac de tri.

Ex: flacon de shampoing et gel douche, tube de dentifrice, pot de crème pour le visage, sachet de cotons.

**Attention** : les flacons en verre se jettent dans les points d'apport volontaire spécifiques

### Au jardin / atelier

Ex : les sacs de terreau, emballages d'engrais, le cellophane de conditionnement, les sachets de vis/clous ...

**Attention** : les pots de peintures se déposent en déchetterie

### Au bureau / à l'école

Tous les papiers se jettent dans le bac de recyclage : journaux, magazines, prospectus, annuaires, enveloppes, cahiers, blocs note...

Les gobelets en carton, les emballages de sucreries

### A l'extérieur / en balade

Je trouve la poubelle adéquate pour jeter mes déchets ou je les garde pour les jeter à la maison.

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT en vrac**

Les emballages imbriqués les uns dans les autres rendent leurs recyclages compliqués voire impossibles car ils ne sont pas repérés dans les machines

Pour bien trier, séparez-les !

[www.agglo-thionville.fr](http://www.agglo-thionville.fr)

**TOUS les EMBALLAGES se TRIENT**

**ERRICO, RASTODER & TORZINI**

Agence d'Assurances  
Esch/Alzette - Tél.: 26 53 20 05  
Eintach fir tech do



**LA DECLARATION**

**D'IMPÔT**

**AU LUXEMBOURG**

**FACILE !**

REPRENDRE A TOUTES VOS QUESTIONS  
ET VOUS ACCOMPAGNER CONCERNANT VOTRE FISCALITE



Rédaction de votre  
déclaration d'impôt



Optimisation de votre  
déclaration d'impôt



Réduction de votre  
base imposable



Détermination de votre  
taux d'imposition



Identification de votre  
mode d'imposition



Compréhension de  
votre situation fiscale

Agence Errico, Rastoder & Torzini Tél : 26 53 20 05

181 rue de Luxembourg, Gsm : +352 621 135 126

L-4222 Esch-sur-Alzette Mail : eric.torzini@agencefoyer.lu

[www.errico-rastoder.foyer.lu](http://www.errico-rastoder.foyer.lu)

**AMBULANCES - V.S.L.**

Agrément n° 57 072 du 01.08.1983

**SARL JACKIE COLAS**

6 bis, Rue d'Ottange - F - 57710 AUMETZ



☎ **03.82.91.80.07**

Siret : 34813750600013 APE 8690A

**TOUTES DISTANCES 7j / 7j Jour et Nuit**  
Prises de RDV du Lundi au Vendredi de 8h00 à 18h00

**technigazon**

18 rue Pierre ADT

54700 ATTON

terrains de sport engazonnés  
stabilisés et synthétiques

Téléphone : 03 83 82 58 74

Fax : 03 83 82 58 96


Email : [contact@technigazon.fr](mailto:contact@technigazon.fr)





**MEGA PIZZ'**  
Original

**03 82 58 12 17**



**La Tradition d'Or**  
Services Traiteur

Boulangerie - Pâtisserie - Salon de Thé

03.82.34.94.27  
57710 TRESSANGE  
12 a. rue de la Liberté  
eur-la-tradition-d-or@orange.fr

**SUPER U FONTOY**




**OUVERT NON STOP**  
Du lundi au samedi  
de 8h30 à 20h  
Le samedi  
de 8h30 à 19h30

**U BILLETTERIE**  
U location  
U la Station

Bond point du Haut-Bois  
57450 Fontoy  
Tel. 03 82 84 94 94

**L'INNOVATION PERMANENTE**

**Fenêtres SCHMITT**

Fabricant et installateur régional de menuiseries Alu et PVC depuis 1961  
18, Rue des Prés - 57450 THEDING Tél. 03 87 00 24 10 - Fax. 03 87 89 13 21  
[www.fenetres-schmitt.fr](http://www.fenetres-schmitt.fr)

Fenêtres - Portes - Portes de garage - Garde corps - Volets - Portails - Vérandas - Pergolas



**FACADE PRODECOR EST**


Depuis 1997

ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE  
TRAVAUX DE RAVALEMENT  
CRÉPIS ET PEINTURES

5 rue Beau Soleil  
54920 VILLERS LA MONTAGNE  
☎ 03 82 25 87 63  
sarl.facadeprodecorest@gmail.com  
[www.facadeprodecorest.com](http://www.facadeprodecorest.com)

**BRIER**

**TERRASSEMENT**



**POUR PARTICULIERS**

TERRASSEMENTS DIVERS  
AMENAGEMENTS EXTERIEURS  
PREPARATION TERRAIN PISCINE  
EVACUATION TERRE-CAILLOUX  
ESTIMATION GRATUITE

**VENTE TERRE VÉGÉTALE**

Secteur d'activité :  
15Km autour de Tressange

**06-74-41-58-83**

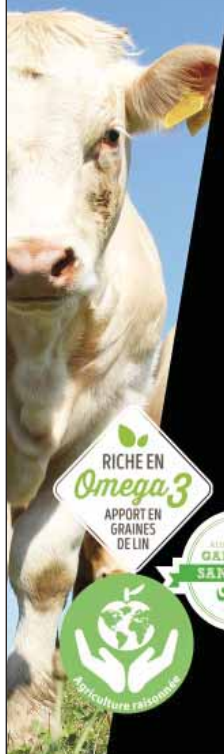
**f BRIER TERRASSEMENT**



# Elevage BRIER

Viande de Jeune Bovin Charolais

Agriculteur et éleveurs  
à ROCHONVILLERS - 57840  
03-82-50-50-54



### VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Découvrez nos formules  
livrées gratuitement à domicile



3 GÉNÉRATIONS

POUR VOUS SERVIR

### VENTE DIRECTE AUX COLLECTIVITÉS

collèges - lycées -  
cuisine départementale - ehpad



[WWW.SAVEURS-CHAROLAISES.FR](http://WWW.SAVEURS-CHAROLAISES.FR)



SAVEURS CHAROLAISES / ELEVAGE BRIER



PROXIMITÉ - TRAÇABILITÉ - CONDITIONNEMENT SOUS VIDE - MATURATION OPTIMALE



S.à.r.l.

\*\*\* Installation - Entretien - Dépannage \*\*\*



csv57@orange.fr



10, rue Jeanne d'Arc  
57270 Uckange



03 82 55 28 04

• CHAUFFAGE

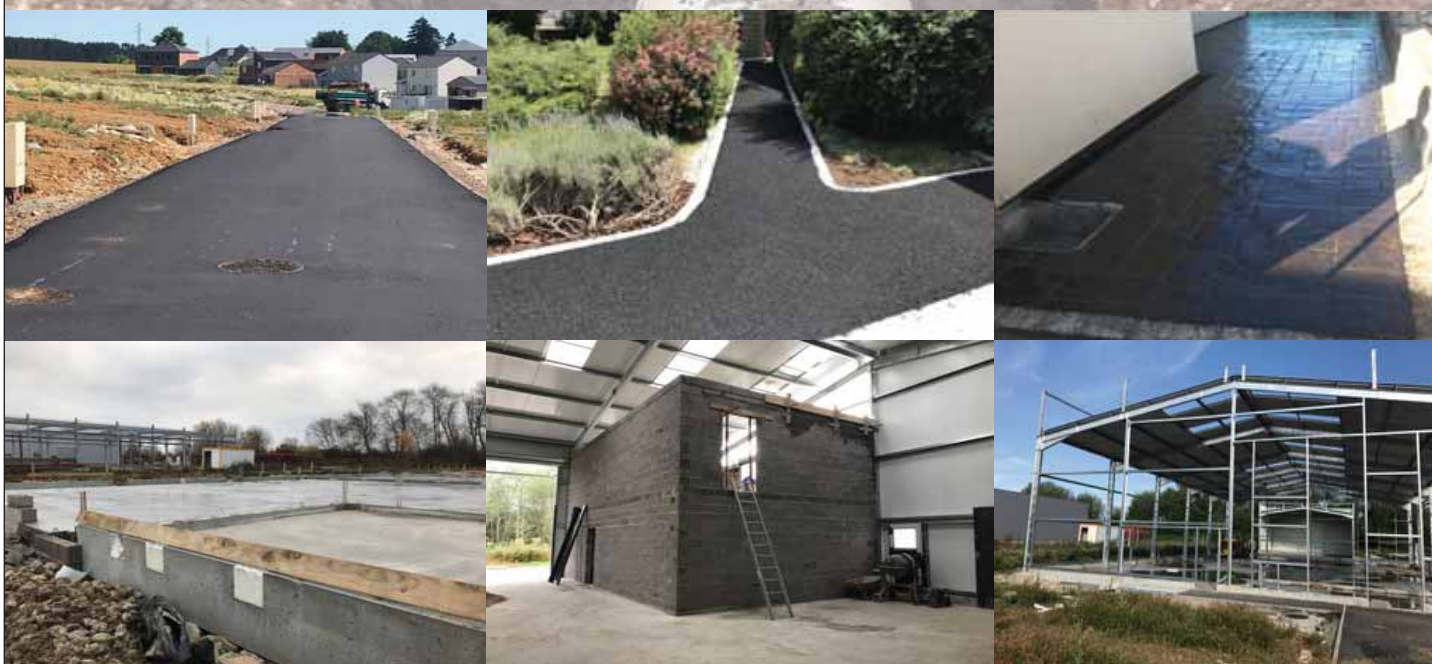
• SANITAIRE

• VENTILATION

Notre Expérience et nos Compétences au Service de vos Projets



Voirie Assainissement Adduction d'Eau Potable Réseaux Divers **Ouvrages d'Art**  
Terrassements Gros Oeuvre Maçonnerie Aménagement Intérieur/Extérieur



**KIEFFER CONSTRUCTIONS – TRAVAUX PUBLICS « KCTP »**

SARL au capital de 50.000 Euros

29, Rue de Sarre – 57000 METZ

Tél : **06.58.51.85.99** Email : **[contact@kctp.fr](mailto:contact@kctp.fr)**

<p><b>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</b></p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>	<p><b>15 SAMU</b> LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, après avoir appelé vers un organisme de permanence de soins.</p>	<p><b>17 POLICE SECOURS</b></p> <p>Pour signaler une infraction aux règlements, l'intervention immédiate de la police.</p>
<p><b>112</b> NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p> <p><small>Numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble des 28 pays de l'Union européenne (certains Etats membres comme l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg, le Danemark, le Suède et la Finlande ainsi que les pays baltes) ont abandonné leurs propres numéros d'appels d'urgence au profit du 112. En France, le 112 est redirigé soit vers le SAMU, soit vers les pompiers, soit vers la police.</small></p>	<p><b>18 SAPEURS-POMPIERS</b></p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>	<p><b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.</p>

## NUMÉROS UTILES

<p><b>GENDARMERIE DE FONTOY</b></p> <p><b>03 82 84 84 84</b></p>	<p><b>GRDF</b> urgences gaz naturel</p> <p><b>0 800 47 33 33</b></p>	<p><b>ERDF</b> dépannage</p> <p><b>09 72 67 50 57</b></p>
--	--	---

## AUTRES NUMÉROS À CONNAÎTRE

<p><b>ALLO ENFANCE MALTRAITÉE</b></p> <p><b>119</b></p>	<p><b>ALCOOLIQUES ANONYMES</b></p> <p><b>03 87 50 70 73</b></p>	<p><b>CANCER INFO SERVICE</b></p> <p><b>0 810 81 08 21 *</b></p>
<p><b>CENTRE ANTIPOISONS DE NANCY</b></p> <p><b>03 83 22 50 50</b></p>	<p><b>DROGUES INFO SERVICE</b></p> <p><b>0 800 23 13 13 *</b></p>	<p><b>FEMMES INFO SERVICE</b></p> <p><b>01 40 33 80 60</b> (Paris)</p>
<p><b>INFO ESCROQUERIES</b></p> <p><b>0 805 805 817</b></p>	<p><b>HARCELEMENT SCOLAIRE</b></p> <p><b>3020</b></p>	<p><b>MALTRAITANCES DES PERSONNES ÂGÉES</b></p> <p><b>3977</b></p>
<p><b>SIDA INFO SERVICE</b></p> <p><b>0 800 84 08 00 *</b></p>	<p><b>SOS VIOL</b></p> <p><b>0 800 05 95 95 *</b></p>	<p><b>SUICIDE ÉCOUTE</b></p> <p><b>01 45 39 40 00</b> (Paris)</p>
<p><b>TABAC INFO SERVICE</b></p> <p><b>0 825 30 93 10</b></p>	<p><b>VIOLENCES CONJUGALES</b></p> <p><b>3919</b></p>	<p>* (coût appel local d'un poste fixe)</p>